

Rachat de SFR : Bouygues prend le temps de discuter avec Vivendi

Bouygues vient de prolonger la durée de validité de son offre sur SFR. Son échéance passe **du 8 au 25 avril prochain**. Trois semaines supplémentaires qui visent à « *donner à Vivendi l'occasion de prendre le temps d'analyser sereinement notre offre* », indique-t-on du côté de Bouygues. Au moins autant que pour la partie adverse. Ce délai permettra aussi au nouveau gouvernement, dont la composition est attendue demain, d'exprimer ses préférences sur ce dossier majeur pour la recomposition des télécoms en France. [Ardent défenseur de l'option Bouygues, Arnaud Montebourg](#), actuel ministre du Redressement productif, devrait faire partie de l'équipe Valls et pourrait prendre du galon.

Rappelons que les négociations exclusives entre Numericable/Altice et Vivendi se terminent le 4 avril prochain. [Le groupe de média avait en effet finalement retenu](#), le 14 mars, l'offre à 11,75 milliards d'euros de Patrick Drahi, gérant d'Altice (fond propriétaire de Numericable), qui, à la dernière minute, avait dépassée l'offre de Bouygues de 11,3 milliards déposée [le 12 mars](#). Malgré une valorisation industrielle reconnue, l'offre de Bouygues avait donc été écartée par Vivendi [au profit du cash proposé par le 'cablô'](#).

Officialisation du *break-up fee*

Mais, depuis l'ouverture des négociations, Bouygues à une nouvelle fois surenchéri portant [son offre à 13,15 milliards](#). Soit 1,4 milliard de plus que celle de la partie adverse. Bouygues a déposé cette nouvelle offre le 20 mars, durant les négociations exclusives engagées entre Vivendi et Numericable, une exclusivité qui interdit aujourd'hui toutes discussions entre la maison mère de SFR et le groupe de BTP. Au moins officiellement.

Solidité financière, projet industriel, sortie du capital pour Vivendi, enjeux sociaux et concurrentiels... Les sujets de discussions ne manqueront pas dans le cas où Vivendi prendrait la décision de ne pas valider l'offre d'Altice/Numericable pour se tourner vers Bouygues. Fort de sa confiance dans la solidité de son offre (assortie de la [revente du réseau et fréquences de Bouygues Telecom](#) à Free pour 1,8 milliard), Bouygues a officialisé son *break-up fee*, qui viserait à **dédommager Vivendi de 500 millions d'euros** en cas de rejet du dossier par l'Autorité de la concurrence ou de retrait de Bouygues face aux remèdes exigés par le régulateur. Une communication officielle visant à montrer la confiance de Bouygues dans la solidité de son offre, mais aussi à répondre au manque de transparence des différents acteurs de ce dossier, [pointée par l'AMF](#) (Autorité des marchés financiers).

crédit photo © Patrick Tourneboeuf

Lire également

[Vente de SFR : Vivendi marche sur des œufs](#)

[Vente de SFR : la surenchère se déplace sur le terrain du maintien de l'emploi](#)